



Assemblée générale

Distr. générale
16 mars 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011*

Titre II Affaires politiques

Chapitre 4 Désarmement

[Programme 3 (Cadre stratégique pour la période 2010-2011)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Organes directeurs : Conférence du désarmement	7
B. Direction exécutive et administration	8
C. Programme de travail	12
Sous-programme 1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement.	13
Sous-programme 2. Armes de destruction massive	18
Sous-programme 3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	22
Sous-programme 4. Information et sensibilisation	26
Sous-programme 5. Désarmement régional.	30
D. Appui au programme.	34
Annexe	
Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011.	37

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/64/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 6 (A/63/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

Tableau 4.1

Prévisions de dépenses

(En dollars des États-Unis)

Projet du Secrétaire général	22 636 100 ^a
Montant révisé des crédits ouverts pour 2008-2009	22 459 700
^a Aux taux de 2008-2009.	

Tableau 4.2

Tableau d'effectifs proposé

	Nombre de postes	Classe
Budget ordinaire		
Postes proposés pour l'exercice biennal 2010-2011	62	1 SGA, 2 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 9 P-4, 7 P-3, 4 P-2/1, 4 G(1°C), 15 G(AC), 4 G(AL)
Conversions en postes permanents*	4	2 P-3 pour le sous-programme 5 2 G(AL) pour le sous-programme 5
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	58	1 SGA, 2 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 9 P-4, 5 P-3, 4 P-2/1, 4 G(1°C), 15 G(AC), 2 G(AL)

Abréviations : SGA : secrétaire général adjoint; G(AL) : agent local; G(1°C) : agent des services généraux (1^{re} classe); G(AC) : agent des services généraux (Autres classes).

* Conversion en postes permanents de postes précédemment financés au moyen des ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

- 4.1 Le désarmement général et complet sous un contrôle international rigoureux et efficace demeure le but ultime de tous les efforts entrepris dans le domaine du désarmement. La responsabilité du désarmement incombe au premier chef aux États Membres. En vertu de la Charte, l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer et la responsabilité principale d'appuyer les États Membres dans ce domaine.
- 4.2 Le mandat relatif au programme découle des priorités établies par les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement, y compris le Document final de sa dixième session extraordinaire consacrée au désarmement, première session extraordinaire consacrée au désarmement (résolution S-10/2). Le programme s'inspire également de la Déclaration du Millénaire (voir résolution 55/2) et tient compte des autres résolutions pertinentes de l'ONU. Les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, demeurent la source de préoccupation essentielle de l'Organisation. Le désarmement en ce qui concerne les armes classiques, surtout les systèmes d'armement avancés, les armes légères et les mines terrestres, retient plus qu'avant l'attention de la communauté internationale, étant donné les effets dévastateurs de ces armes dans la vie quotidienne des populations, notamment dans les régions déchirées par des conflits.

- 4.3 Au niveau du Secrétariat, la responsabilité du programme revient au Bureau des affaires de désarmement. La stratégie du Bureau pour la réalisation des objectifs du programme s'articule autour de cinq sous-programmes et se fonde sur le rôle et la responsabilité qui lui incombent de favoriser et d'encourager, selon qu'il convient, les mesures de désarmement et de non-prolifération à tous les niveaux. Le Bureau continuera d'aider les États Membres à promouvoir, renforcer et consolider les principes et normes négociés au niveau multilatéral dans tous les domaines du désarmement et de la non-prolifération sous tous ses aspects. Il appuiera les efforts déployés par les États Membres dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération sous tous ses aspects afin d'aider à maintenir la paix et la sécurité internationales et de contribuer à la lutte menée contre le terrorisme au niveau mondial. Afin de s'acquitter de ces tâches avec efficacité, il renforcera les moyens et les compétences dont il dispose, afin de pouvoir réaliser des analyses plus approfondies, en suivant l'évolution de la situation et fournir sans tarder aux États Membres les conseils pratiques qu'ils lui demandent. Il continuera d'aider les États Membres à prévenir l'accumulation déstabilisatrice et excessive et le trafic et la fabrication d'armes légères et de petit calibre sous tous leurs aspects. Il s'emploiera en outre à faciliter et à promouvoir la mise en œuvre du Programme d'action adopté à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, ainsi que de mesures pratiques de désarmement. Il favorisera la transparence, en se fondant sur le principe d'une sécurité non réduite pour tous, et l'adoption de mesures de confiance dans le domaine du désarmement. Par l'intermédiaire de ses centres régionaux pour la paix et le désarmement, il aidera les États Membres à promouvoir des approches régionales en matière de désarmement, de non-prolifération sous tous ses aspects, et de paix et sécurité régionales et internationales. Il continuera également de participer à l'action menée pour renforcer les connaissances techniques des États Membres, en particulier des pays en développement, en matière de désarmement.
- 4.4 Le Bureau s'emploiera à réaliser les objectifs du programme en facilitant les délibérations et négociations multilatérales, notamment en fournissant un appui fonctionnel à la Première Commission, à la Commission du désarmement et à d'autres organes subsidiaires de l'Assemblée générale, à la Conférence du désarmement et à ses organes subsidiaires, aux conférences d'examen et autres réunions des parties aux accords multilatéraux sur le désarmement, ainsi qu'aux groupes d'experts créés à la demande de l'Assemblée générale. Il s'occupera aussi du suivi et de l'analyse des tendances actuelles et futures dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la sécurité internationale.
- 4.5 Le Bureau continuera d'être une source de données impartiales et factuelles sur le désarmement et les questions de sécurité pour les États Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et régionales ainsi que les organisations non gouvernementales, et développera ses programmes de sensibilisation par l'éducation. Des services de formation et des services consultatifs continueront d'être fournis aux États Membres, en particulier aux pays en développement, dans le cadre du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement et par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), pour leur permettre de renforcer leurs connaissances techniques afin de participer plus efficacement aux délibérations et aux négociations internationales. Le Bureau aidera également les États Membres à mieux faire comprendre le lien qui existe entre désarmement et développement.
- 4.6 On continuera d'intégrer pleinement une optique soucieuse de l'égalité des sexes dans les activités menées dans le cadre du programme, en mettant en œuvre un plan d'action dans ce domaine, visant à y sensibiliser et à renforcer la volonté et la capacité de prendre effectivement en compte les questions relatives à l'égalité des sexes dans les affaires de désarmement.

- 4.7 Pour mener à bien ses activités, le Bureau coopérera avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat, des organismes des Nations Unies ainsi que des entités extérieures au système, dont les organisations créées en vertu de traités, les organisations intergouvernementales, interrégionales, régionales et nationales, les organisations non gouvernementales et les milieux universitaires. Cette coopération se traduira par l'élaboration de rapports, la participation à des réunions et séances d'information, la fourniture d'un appui technique et fonctionnel, et l'échange de données d'information et d'expérience.
- 4.8 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement ci-après, dans le tableau 4.1, et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 4.3

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2006-2007 (nombre effectif)</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)</i>	<i>2010-2011 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	29	25	36
Publications isolées	34	34	17
Total	63	59	53

- 4.9 Le montant total des ressources prévues au titre de l'exercice biennal 2010-2011 pour le Bureau des affaires de désarmement s'élève à 22 636 100 dollars, ce qui représente une croissance de 176 400 dollars (0,8 %). Les raisons de cette croissance, qui apparaît au tableau 4.5, peuvent se résumer comme suit :
- a) L'augmentation nette de 8 900 dollars au titre de la direction exécutive et de l'administration correspond à l'augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire (autres que pour les réunions) et des heures supplémentaires durant les périodes de pointe au Bureau du Haut-Représentant et au Bureau du Directeur;
 - b) L'augmentation nette de 139 300 dollars au titre du programme de travail correspond à :
 - i) Une diminution nette de 112 600 dollars au titre du sous-programme 1, découlant d'une réduction des ressources nécessaires pour les subventions et contributions sur la base des dépenses passées;
 - ii) Une diminution nette de 279 900 dollars au titre du sous-programme 2, découlant de l'élimination des crédits demandés pour les consultants et experts en raison de l'achèvement du rapport sur la question des missiles sous tous ses aspects;
 - iii) Une diminution nette de 781 400 dollars au titre du sous-programme 3 pour les objets de dépense autres que les postes, s'expliquant par l'achèvement des travaux des groupes d'experts gouvernementaux sur les questions concernant les munitions; le maintien en fonctionnement et le développement du Registre des armes classiques de l'ONU, et l'examen de la viabilité, du champ d'application et des paramètres généraux d'un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques;

- iv) Une augmentation nette de 301 700 dollars au titre du sous-programme 4, résultant de l'augmentation du nombre de réunions du groupe d'experts gouvernementaux sur les progrès de l'informatique et de la télématique et la question de la sécurité internationale;
 - v) Une augmentation nette de 1 011 500 dollars au titre du sous-programme 5, résultant de la création de deux postes P-3 et deux postes d'agent des services généraux (agents locaux) et de la prise en compte des besoins opérationnels essentiels du Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et le Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique conformément aux résolutions 63/74 et 63/77 de l'Assemblée générale, respectivement. En outre, une augmentation concernant les objets de dépense autres que les postes est liée aux services de consultants et d'experts nécessaires pour les réunions ministérielles et autres du Comité consultatif permanent;
- c) L'augmentation de 28 200 dollars au titre de l'appui au programme (objets de dépense autres que les postes) s'explique par la contribution apportée par le Bureau des technologies de l'information et des communications aux services centraux de traitement des données.
- 4.10 Les ressources extrabudgétaires, estimées à 10 466 600 dollars pour l'exercice biennal 2010-2011, comprennent un montant de 3 793 000 dollars à virer au Fonds d'affectation spéciale pour l'UNIDIR. Les ressources extrabudgétaires seraient utilisées pour les activités liées à l'organisation des dixième et onzième réunions annuelles et de la conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction; pour promouvoir la confiance entre les États Membres dans le domaine des armes classiques et faire face à l'accumulation déstabilisatrice et excessive, au trafic et à la fabrication d'armes légères, ainsi que pour promouvoir une réduction de la violence armée; fournir des informations impartiales et factuelles sur le désarmement aux États Membres, aux organismes des Nations Unies et aux organisations intergouvernementales, régionales et non gouvernementales; et offrir des possibilités de coopération, de coordination et de collaboration au niveau régional en ce qui concerne les questions liées au désarmement, à la non-prolifération et à la paix et la sécurité régionales. La diminution des ressources tient au fait que le financement fourni par un donateur au titre du sous-programme 2, pour les activités au cours de l'exercice biennal 2008-2009, était limité dans le temps.
- 4.11 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, un montant de 145 700 dollars, correspondant à 6,25 mois de travail d'administrateur et 4,25 mois de travail d'agent des services généraux, dont 126 700 dollars à prélever sur le budget ordinaire et 19 000 dollars provenant de ressources extrabudgétaires, est prévu pour financer les activités de suivi et d'évaluation.
- 4.12 La répartition en pourcentage des ressources demandées pour l'exercice biennal 2010-2011, par composante, apparaît dans le tableau 4.4. La répartition des ressources nécessaires est récapitulée dans le tableau 4.5 et les postes nécessaires sont indiqués dans le tableau 4.6.

Tableau 4.4

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires^a</i>
A. Organes directeurs : Conférence du désarmement	0,2	–
B. Direction exécutive et administration	12,9	–
C. Programme de travail		
1. Négociations multilatérales sur la réduction des armements et le désarmement	20,4	12,1
2. Armes de destruction massive	10,7	7,2
3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	15,4	11,6
4. Information et sensibilisation	13,2	1,4
5. Désarmement régional	21,5	60,1
Total partiel	81,2	92,4
D. Appui au programme	5,7	7,6
Total	100,0	100,0

^a À l'exclusion des ressources prévues pour l'UNIDIR.

Tableau 4.5

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2006-2007 (dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (crédits ouverts)</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actua-lisation des coûts</i>	<i>Actua-lisation des coûts</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour-centage</i>			
A. Organes directeurs	33,4	43,4	–	–	43,4	2,2	45,6
B. Direction exécutive et administration	2 941,9	2 909,8	8,9	0,3	2 918,7	156,3	3 075,0
C. Programme de travail	15 660,8	18 245,1	139,3	0,8	18 384,4	828,1	19 212,5
D. Appui au programme	1 218,1	1 261,4	28,2	2,2	1 289,6	64,9	1 354,5
Total (1)	19 854,1	22 459,7	176,4	0,8	22 636,1	1 051,5	23 687,6

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>2006-2007 (dépenses effectives)</i>	<i>2008-2009 (montant estimatif)</i>	<i>2010-2011 (montant estimatif)</i>
Total (2)	10 287,0	12 460,2	10 466,6
Total [(1) + (2)]	30 141,1	34 919,9	34 154,2

Tableau 4.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011	2008- 2009	2010- 2011
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	3	3	–	–	–	–	3	3
P-5	13	13	–	–	–	–	13	13
P-4/3	14	16	–	–	–	–	14	16
P-2/1	4	4	–	–	–	–	4	4
Total partiel	37	39	–	–	–	–	37	39
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	4	4	–	–	–	–	4	4
Autres classes	15	15	–	–	–	–	15	15
Total partiel	19	19	–	–	–	–	19	19
Autres catégories								
Agents locaux	2	4	–	–	–	–	2	4
Total	58	62	–	–	–	–	58	62

A. Organes directeurs : Conférence du désarmement**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 43 400 dollars**

- 4.13 La Conférence du désarmement a été créée en application du paragraphe 120 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2) en tant que forum multilatéral unique de négociation en matière de désarmement pour la communauté internationale. Depuis l'élargissement de sa composition en 1996 et 1999, la Conférence est ouverte à la participation des cinq États dotés d'armes nucléaires et de 60 autres États, dont les grandes puissances militaires. En outre, chaque année, une quarantaine d'États non membres sont invités, sur leur demande, à participer à ses travaux. La Conférence conduit ses travaux sur la base du consensus, adopte son propre règlement intérieur, fait en sorte que sa présidence soit assurée à tour de rôle par tous ses membres sur une base mensuelle, adopte son propre ordre du jour compte tenu des recommandations qui lui sont faites par l'Assemblée et des propositions présentées par ses propres membres, et soumet un rapport à l'Assemblée chaque année, ou plus fréquemment si nécessaire. Sa session annuelle, d'une durée de 24 semaines, est divisée en trois parties et, s'il y a lieu, elle poursuit ses négociations sur les questions prioritaires entre les sessions. C'est pourquoi elle peut se réunir pendant six à neuf mois par an.
- 4.14 En application du paragraphe 120 c) du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le Secrétaire général nomme, après consultations avec la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de la Conférence qui, en même temps qu'il est son Représentant personnel, est chargé d'aider la Conférence et ses présidents à organiser leurs travaux. Comme l'a demandé l'Assemblée dans sa résolution 34/83 L, le Secrétaire général fournit

le personnel ainsi que les concours et les services dont ont besoin la Conférence du désarmement et tous organes subsidiaires qu'elle pourrait établir, conformément aux dispositions du Règlement intérieur de la Conférence. Le secrétariat de celle-ci est formé de fonctionnaires d'un service du Bureau des affaires de désarmement dénommé le Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence (Genève).

- 4.15 La Conférence du désarmement a mené à bon terme les négociations relatives à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (1992), et celles concernant le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1996), avec la participation des cinq États dotés d'armes nucléaires et d'autres grandes puissances militaires. La Conférence s'emploie à l'heure actuelle à faire un examen de fond des priorités du programme d'action international en matière de désarmement.

Tableau 4.7

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Objets de dépense autres que les postes	43,4	43,4	–	–
Total	43,4	43,4	–	–

- 4.16 Le montant prévu pour des dépenses autres que le coût des postes correspond aux frais de voyage de responsables en poste à Genève qui doivent se rendre au Siège pour participer aux sessions de l'Assemblée générale et de ses organes subsidiaires ou à d'autres consultations ou réunions.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 918 700 dollars

- 4.17 La direction exécutive et l'administration du programme sont assurées par le Bureau du Haut-Représentant et le Bureau du Directeur.
- 4.18 Le Bureau du Haut-Représentant est chargé de suivre l'exécution du programme de travail et d'assurer la direction, la supervision et la gestion générales du Bureau des affaires de désarmement, y compris sur les plans administratif et financier. Le Haut-Représentant apporte son concours au Secrétaire général et lui donne des avis sur toutes les questions touchant le désarmement et les questions de sécurité liées au désarmement; il le représente pour ces questions, selon que de besoin, et c'est lui qui fait autorité pour ce qui est d'analyser et d'évaluer, aux fins de l'établissement de directives et de la prise de décisions, les événements survenant dans ces domaines. Il assure aussi la liaison sur ces questions, entre le Secrétariat et les États Membres. Enfin, il engage des activités de plaidoyer pour faire progresser le programme d'action en matière de désarmement, en partenariat avec les entités compétentes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi qu'avec la société civile, les médias, les milieux universitaires et les fondations.

- 4.19 Dans l'exercice de ses fonctions, le Haut-Représentant bénéficie du concours du Directeur, qui lui sert d'adjoint et est responsable du Bureau des affaires de désarmement en son absence. Le Directeur épaulé le Haut-Représentant pour ce qui est de la direction exécutive et de l'administration du Bureau, veille à la coordination efficace, à la synergie et à la bonne exécution des programmes confiés au Bureau par les organes délibérants, conseille le Haut-Représentant et formule des recommandations sur toutes les questions concernant les services fonctionnels, l'organisation, l'administration, le personnel et le budget. Le Bureau du Directeur est responsable de l'élaboration du programme de travail, du suivi de l'exécution des programmes et de la coordination de leur évaluation, ainsi que de la coordination d'ensemble et de la révision des produits du Bureau des affaires de désarmement pour le cadre stratégique et le budget-programme. Le Directeur relève du Haut-Représentant.

Tableau 4.8

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer l'application intégrale des directives des organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la gestion du programme de travail et la gestion des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Programme de travail efficacement géré

a) Fourniture des produits en temps voulu

Mesure des résultats

2006-2007 : 90 %

2008-2009 (estimation) : 95 %

2010-2011 (objectif) : 97 %

b) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu

b) Réduction du nombre moyen de jours où un poste d'administrateur demeure vacant

Mesure des résultats

2006-2007 : 181 jours

2008-2009 (estimation) : 120 jours

2010-2011 (objectif) : 120 jours

c) Amélioration de la représentation géographique des fonctionnaires et de l'équilibre entre les sexes

c) i) Augmentation du pourcentage de fonctionnaires recrutés dans les États Membres non représentés ou sous-représentés au Bureau des affaires de désarmement

Mesure des résultats

2006-2007 : 20 %

2008-2009 (estimation) : 25 %

2010-2011 (objectif) : 25 %

ii) Augmentation du pourcentage de femmes nommées à un poste de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur pour un an ou plus

	<p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 32 % 2008-2009 (estimation) : 50 % 2010-2011 (objectif) : 50 %</p>
d) Amélioration des délais de présentation de la documentation	d) Amélioration du pourcentage de documents de présession qui sont présentés dans les délais impartis
	<p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 85 % 2008-2009 (estimation) : 98 % 2010-2011 (objectif) : 98 %</p>
e) Identification des questions nouvelles sur lesquelles devraient se pencher les États Membres	e) Nombre de cas où les États Membres se penchent sur des questions qui sont portées à leur attention
	<p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 77 2008-2009 (estimation) : 90 2010-2011 (objectif) : 100</p>
f) Plus grande cohérence des politiques de gestion des activités de désarmement de l'ONU	f) Nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres entités
	<p><i>Mesure des résultats</i> 2006-2007 : 84 2008-2009 (estimation) : 90 2010-2011 (objectif) : 95</p>

Facteurs externes

- 4.20 Le programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'environnement politique est propice aux efforts de désarmement; b) l'évolution de la situation politique en ce qui concerne la paix et la sécurité internationale est propice à la facilitation de négociations sur de nouveaux accords de limitation des armes et de désarmement; c) les États Membres sont prêts à mettre en œuvre les recommandations, résolutions et décisions des réunions et conférences pertinentes; d) les organisations internationales coopèrent; e) les ressources financières et humaines requises sont disponibles; et f) les institutions nationales sont favorables à la prise en compte des questions concernant l'équilibre entre les sexes et l'intégration des sexes spécifiques.

Produits

- 4.21 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Apports et contribution de fond, notamment en matière d'avis politiques et d'analyses, au Secrétaire général sur les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération, sous la forme de documents d'information, de déclarations et de sujets de discussion;
 - b) Activités de plaidoyer sur les questions de désarmement et de non-prolifération auprès des États Membres et de la société civile, sous diverses formes; intervention publique, conférences, diffusion d'informations, sensibilisation du public et représentation du Secrétaire général à des manifestations et forums internationaux, selon qu'il conviendra;

- c) Suivi systématique des activités des divers services du Bureau pour veiller à ce que la documentation destinée aux organes délibérants et les publications en série et isolées continuent à être préparées et présentées en temps voulu;
- d) Appui aux efforts multilatéraux dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, et coopération avec les États Membres, les organisations intergouvernementales et la société civile, notamment au niveau régional;
- e) Préparation et organisation des réunions et activités des organes, conférences et réunions compétents en matière de désarmement, comme la Conférence du désarmement, la Première Commission de l'Assemblée générale, la Commission du désarmement, les conférences des parties chargées d'examiner des accords de désarmement multilatéraux et les groupes d'experts gouvernementaux créés par l'Assemblée générale, et fourniture de services fonctionnels pour les réunions;
- f) Affichage des avis de vacance de poste et finalisation du processus d'entrevues pour assurer le recrutement et l'affectation du personnel nécessaire en temps voulu, tout en tenant dûment compte des questions d'égalité des sexes et d'équilibre géographique ainsi que de la sous-représentation de certains États Membres.

Tableau 4.9

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	2 830,7	2 830,7	8	8
Autres objets de dépense	79,1	88,0	–	–
Total	2 909,8	2 918,7	8	8

- 4.22 Le montant de 2 918 700 dollars, qui représente une augmentation de 8 900 dollars, doit permettre de couvrir le coût du maintien de huit postes, dont cinq postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et trois postes d'agent des services généraux, ainsi que d'autres dépenses connexes. L'augmentation des autres objets de dépense s'explique par l'augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel temporaire et des heures supplémentaires au cours des périodes de pointe au Bureau du Haut-Représentant et au Bureau du Directeur.

C. Programme de travail

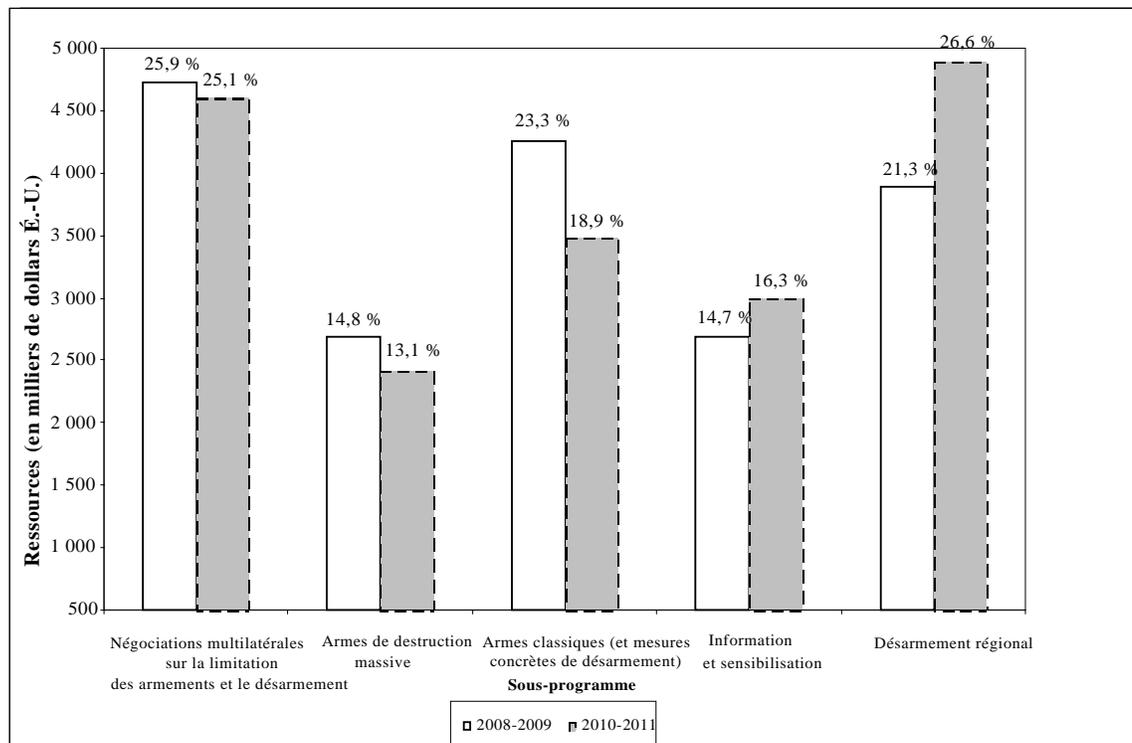
Tableau 4.10

Ressources nécessaires, par sous-programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	4 724,2	4 611,6	8	8
2. Armes de destruction massive	2 694,5	2 414,6	8	8
3. Armes classiques (et mesures concrètes de désarmement)	4 256,8	3 475,4	10	10
4. Information et sensibilisation	2 685,4	2 987,1	8	8
5. Désarmement régional	3 884,2	4 895,7	13	17
Total partiel	18 245,1	18 384,4	47	51
Fonds extrabudgétaires ^a	7 915,2	6 166,0	–	–
Total	26 160,3	24 550,4	47	51

^a À l'exclusion des ressources prévues pour l'UNIDIR.

Ressources nécessaires, par sous-programme



Sous-programme 1 Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 611 600 dollars

- 4.23 La responsabilité de l'exécution de ce sous-programme incombe au Service du Secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui à la Conférence de l'Office des Nations Unies à Genève. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie présentée au sous-programme 1 du programme 3 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 4.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

Objectif de l'Organisation : Appuyer les négociations et délibérations multilatérales sur les accords de limitation des armements et de désarmement, y compris de non-prolifération sous tous ses aspects, et apporter un appui aux États Membres, sur leur demande, dans la mise en œuvre des accords multilatéraux en vigueur en la matière

Réalisations escomptées

a) Appui efficace apporté aux négociations de la Conférence du désarmement et aux conférences et réunions d'États parties à divers accords multilatéraux sur la limitation des armements et le désarmement, y compris la non-prolifération sous tous ses aspects, sur les plans de l'organisation et des procédures et sur le plan technique

Indicateurs de succès

a) i) Davantage de témoignages de satisfaction, de la part des présidents d'organes subsidiaires et des États Membres et observateurs de la Conférence du désarmement, quant à l'efficacité de l'appui assuré sur le plan technique et sur les plans des procédures et de l'organisation

Mesure des résultats

2006-2007 : non disponible

2008-2009 (estimation) : non disponible

2010-2011 (objectif) : l'appui est jugé bon à excellent dans 80 % des commentaires reçus

ii) Davantage de témoignages de satisfaction de la part des présidents de conférences et de réunions d'États parties ainsi que des États parties eux-mêmes et d'autres participants de ces manifestations, quant à l'efficacité de l'appui assuré sur le plan technique et sur les plans des procédures et de l'organisation

Mesure des résultats

2006-2007 : non disponible

2008-2009 (estimation) : non disponible

2010-2011 (objectif) : l'appui est jugé bon à excellent dans 80 % des commentaires reçus

b) Appui efficace à la mise en œuvre rapide des décisions, recommandations et programmes d'action adoptés lors des conférences et réunions des États parties à divers accords multilatéraux de désarmement et de non-prolifération

b) i) Augmentation du nombre de rapports communiqués par les États parties sur les mesures prises pour s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu des traités et donner suite aux décisions, recommandations et programmes d'action adoptés

Mesure des résultats

2006-2007 : non disponible

2008-2009 (estimation) : non disponible

2010-2011 (objectif) : taux de soumission de 70 %

ii) Accroissement de la quantité d'information communiquée par les États parties pour alimenter les bases de données créées en vertu des accords de désarmement multilatéraux

Mesure des résultats

2006-2007 : non disponible

2008-2009 (estimation) : non disponible

2010-2011 (objectif) : taux de réponse de 70 %

iii) Nombre et durée moyenne des consultations de sources d'information en ligne, en particulier des pages Web tenues par le Service

Mesure des résultats

2006-2007 : non disponible

2008-2009 (estimation) : 100 consultations quotidiennes en moyenne d'une durée supérieure à 60 secondes

2010-2011 (objectif) : 120 consultations quotidiennes en moyenne d'une durée supérieure à 60 secondes

c) Renforcement des compétences des États Membres en matière de désarmement et de non-prolifération grâce au programme d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement des Nations Unies, et meilleur équilibre entre les sexes dans la participation au programme

c) i) Augmentation du pourcentage d'États Membres, en particulier les pays en développement, intéressés par le programme d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement des Nations Unies

Mesure des résultats

2006-2007 : 74 % des États Membres

2008-2009 (estimation) : 78 % des États Membres

2010-2011 (objectif) : 80 % des États Membres

ii) Présence accrue d'anciens participants dudit programme dans les organes des Nations Unies et aux réunions et conférences sur le désarmement et la non-prolifération

Mesure des résultats

2006-2007 : 70 personnes

2008-2009 (estimation) : 75 personnes

2010-2011 (objectif) : 80 personnes

iii) Augmentation du pourcentage de femmes participant à ce programme

Mesure des résultats

2006-2007 : 35 %

2008-2009 (estimation) : 39 %

2010-2011 (objectif) : 43 %

Facteurs externes

4.24 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les faits nouveaux dans le domaine politique concernant la paix et la sécurité internationales sont propres à faciliter les négociations de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement; c) les parties aux négociations font preuve de la souplesse voulue et de l'esprit de conciliation nécessaire s'agissant de leurs préoccupations respectives en matière de sécurité; d) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations, aux résolutions et aux décisions issues des réunions et conférences; et e) les institutions nationales appuient l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans les domaines du désarmement, de la paix et de la sécurité.

Produits

4.25 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport sur les bourses d'études, la formation et les services consultatifs des Nations Unies dans le domaine du désarmement;
 - ii) Conférence du désarmement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances plénières informelles (130); autres séances informelles convoquées au besoin par la Conférence pendant chaque session annuelle (groupes de travail ou réunions d'organes subsidiaires et comités spéciaux) (190); séances plénières (60); consultations du Président (60);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports annuels de l'Assemblée générale (2); documents officiels (80); procès-verbaux (60); documentation pour les séances plénières informelles et les autres séances informelles convoquées au besoin par la Conférence pendant chaque session

- annuelle (groupes de travail ou réunions d'organes subsidiaires et comités spéciaux) (90); rapports des présidents ou des coordonnateurs des séances plénières informelles ou des autres séances informelles de la Conférence (10);
- iii) Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination :
 - a. Services fonctionnels : conférences annuelles (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des conférences annuelles (2); documents de présession (10); documents de session (10); documents d'après session (5);
 - iv) Conférence des États Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination :
 - a. Services fonctionnels: réunions annuelles sur la Convention (70) et sur le Protocole V (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports sur les réunions (9); documents de présession (58); documents de session (34); documents d'après session (16);
 - v) Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction :
 - a. Services fonctionnels : dixième et onzième réunions des États parties à la Convention (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports finals des réunions annuelles des États parties (2); documents de présession des réunions (60); documents de session des réunions (20);
 - vi) Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction :
 - a. Services fonctionnels : séances annuelles (20); réunions du Groupe d'experts (20); séances de la Conférence d'examen et de son Comité préparatoire (40);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports des réunions des États parties (2); rapports du Groupe d'experts (2); rapports de la Conférence d'examen (2); documents de présession (24); documents de session (62); documents d'après session (12);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Promotion d'instruments juridiques : étude et évaluation fiables de l'évolution des négociations en cours dans le cadre de la Conférence du désarmement ainsi que des conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux relatifs à la limitation des armements et au désarmement;
 - ii) Base de données au titre de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction;

- iii) Fourniture de documents d'information et apports concrets dans le cadre des séminaires sur la limitation des armements et le désarmement et exposés sur les questions faisant l'objet des négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement;
 - iv) Maintenance du site Web du Service de Genève;
 - v) Maintien de la coopération avec des établissements de recherche s'occupant de la limitation des armements et du désarmement, en particulier l'Institut des Nations Unies pour la recherche et le désarmement (UNIDIR);
 - vi) Fourniture de services fonctionnels et administratifs aux présidents successifs de la Conférence du désarmement afin d'assurer la continuité des travaux de la Conférence et fourniture de services similaires aux autres conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux de désarmement;
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
- Stages de formation, séminaires et ateliers : exécution du Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement : actualisation du matériel didactique; sessions de formation à l'intention de 30 boursiers par an (Conférence du désarmement, à Genève, et Première Commission, à New York); visites d'études à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et dans les États Membres, à leur invitation.

Tableau 4.12

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	2 686,7	2 686,7	8	8
Autres objets de dépense	2 037,5	1 924,9	–	–
Total partiel	4 724,2	4 611,6	8	8
Fonds extrabudgétaires	802,0	802,0	–	–
Total	5 526,2	5 413,6	8	8

- 4.26 Le montant de 4 611 600 dollars, qui fait apparaître une diminution de 112 600 dollars, correspond au maintien de huit postes, dont cinq de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et trois postes d'agent des services généraux, ainsi qu'à des dépenses autres que les postes (heures supplémentaires, frais de voyage du personnel, fournitures, mobilier et matériel, subventions et contributions, notamment une subvention de 558 200 dollars accordée à l'UNIDIR). La diminution du montant demandé pour les objets de dépense autres que les postes s'explique par une baisse du montant demandé pour le programme de bourses, calculée sur la base de l'évolution des dépenses.

- 4.27 Le montant de 802 000 dollars provenant de ressources extrabudgétaires servira à couvrir le coût des dixième et onzième réunions annuelles et de la conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction et à participer à la réalisation de l'objectif de l'Organisation consistant à apporter un appui aux États parties aux accords multilatéraux en vigueur sur la limitation des armements et le désarmement, y compris par l'achat d'ouvrages et de publications spécialisés destinés à la collection d'ouvrages de référence et de recherche sur le désarmement, afin de fournir des informations à jour à l'usage des États Membres, qui pourront les utiliser dans la négociation d'accords multilatéraux sur la limitation des armements et le désarmement, ainsi que du secrétariat technique, des institutions de recherche et du public.

Sous-programme 2 Armes de destruction massive

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 414 600 dollars

- 4.28 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe au Service des armes de destruction massive. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 3 du Cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 4.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir et appuyer l'action menée en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires sous tous ses aspects et aider les États Membres, à leur demande, à apporter leur appui aux traités relatifs aux armes de destruction massive

Réalisations escomptées

a) Facilitation effective et renforcée, pour les États Membres et les États parties, à leur demande, du processus de négociation, de délibération et de recherche de consensus sur les questions de désarmement, y compris la non-prolifération sous tous ses aspects, et les questions d'universalité liées aux armes de destruction massive, en particulier aux armes nucléaires et à leurs vecteurs

Indicateurs de succès

a) i) Degré de satisfaction quant à la qualité et à la ponctualité des services institutionnels et fonctionnels fournis

Mesure des résultats

2006-2007 : 100 %

2008-2009 (estimation) : 100 %

2010-2011 (objectif) : 100 %

ii) Augmentation du nombre de demandes de services spécialisés à l'appui de négociations, de délibérations, de la recherche de consensus ou de mise en œuvre des accords et instruments

Mesure des résultats

2006-2007 : données non disponibles

2008-2009 (estimation) : 10 demandes

2010-2011 (objectif) : 12 demandes

b) Connaissance et compréhension plus approfondies des défis que posent les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires et les armes biologiques et chimiques, y compris le terrorisme employant des armes de destruction massive, renforcement de la coopération multilatérale, dans le cadre des activités actuellement prescrites, et aptitude renforcée à répondre aux impératifs qui en résultent

b) i) Augmentation du nombre de demandes adressées au Service pour obtenir une assistance, ainsi que des apports et des avis techniques, sur les questions liées à ses travaux

Mesure des résultats

2006-2007 : 24 demandes

2008-2009 (estimation) : 30 demandes

2010-2011 (objectif) : 35 demandes

ii) Augmentation du nombre de consultations du site Web du Service

Mesure des résultats

2006-2007 : 24 000 pages vues par mois

2008-2009 (estimation) : 25 000 pages vues par mois

2010-2011 (objectif) : 26 000 pages vues par mois

iii) Nombre de demandes reçues d'États Membres ou d'organisations internationales et régionales souhaitant bénéficier d'un appui à l'organisation de manifestations et de séminaires visant à renforcer les capacités et d'une aide leur permettant de s'acquitter de leurs obligations relatives au désarmement et à la prévention de la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs

Mesure des résultats

2006-2007 : Données non disponibles

2008-2009 (estimation) : 5 demandes

2010-2011 (objectif) : 6 demandes

Facteurs externes

4.29 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations, résolutions et décisions issues de réunions et conférences; c) les organisations internationales et régionales coopèrent.

Produits

4.30 Les produits finals prévus pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants :

a) Services d'organes intergouvernementaux et organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :

a. Services fonctionnels pour les réunions (2);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports de synthèse du Secrétaire général sur la suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires*, la réduction du danger nucléaire et le désarmement nucléaire (2); rapports de synthèse du Secrétaire général sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient et sur le risque de prolifération nucléaire dans la région (2); notes du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2); notes du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction complète des essais nucléaires (2); rapports du Secrétaire général sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (2); rapport du Secrétaire général sur de nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans et dans leur sous-sol; rapports du Secrétaire général sur les mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive (2); rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925; rapport du Secrétaire général sur la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie; rapports du Secrétaire général rendant compte des vues des États Membres sur la question des missiles sous tous ses aspects (2);
- ii) Commission du désarmement : services fonctionnels pour les réunions : groupe de travail (30);
- iii) Conférence des États parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2009) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Bureau de la Conférence (2); réunions de la Conférence (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents officiels (8); rapport final de la Conférence;
- iv) Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité en 2010 :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : Conférence d'examen (20); séances plénières (25); réunions du Bureau et consultations présession (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents officiels (40); documents de travail (40); rapports du Comité préparatoire (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Brochures, plaquettes, planches murales et dossiers d'information : brochures sur les questions liées aux armes de destruction massive (2);
 - ii) Promotion d'instruments juridiques : suivi et analyse des tendances actuelles et futures dans le domaine des armes de destruction massive; gestion d'une base de données et fourniture aux États Membres, sur leur demande, de services consultatifs et d'avis analytiques, pour les aider dans le cadre de leurs délibérations, de leurs négociations et de la recherche d'un consensus, et aux États parties, pour les aider dans leurs négociations lors de conférences et réunions sur des accords multilatéraux de désarmement auxquels ils sont parties;

- iii) Suivi des décisions des conférences d'examen et réunions sur les accords de désarmement relatifs aux armes de destruction massive;
- iv) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations du Secrétaire général sur la question des armes de destruction massive;
- v) Appui technique et administratif au mécanisme d'enquête du Secrétaire général en ce qui concerne les allégations d'utilisation d'armes biologiques et chimiques, l'actualisation des directives et des procédures techniques pour les enquêtes et la mise à jour des listes d'experts; appui technique aux travaux du Comité du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1540 (2004) du Conseil et à ses experts; activités de sensibilisation relatives au mandat du Comité en relation avec les dispositions de la résolution 1810 (2008) du Conseil de sécurité; appui technique pour un forum sur les progrès de la biotechnologie; appui technique en ce qui concerne la question de la sécurité internationale et du statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie;
- vi) Séminaires destinés aux utilisateurs extérieurs : ateliers et colloques sur des questions particulières concernant les armes de destruction massive;
- vii) Matériel technique : tenue à jour d'une base de données globale sur les incidents biologiques; poursuite de la mise au point et tenue à jour du site Web du Service.

Tableau 4.14

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	2 338,3	2 338,3	8	8
Autres objets de dépense	356,2	76,3	–	–
Total partiel	2 694,5	2 414,6	8	8
Fonds extrabudgétaires	2 058,6	482,1	–	–
Total	4 753,1	2 896,7	8	8

- 4.31 Le montant de 2 414 600 dollars, qui reflète une diminution de 279 900 dollars, permettrait de continuer à financer huit postes, dont six d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et deux d'agent des services généraux, et de couvrir d'autres dépenses relatives au personnel, le coût des services de consultants et d'experts, et les frais de voyage du personnel. La diminution d'un montant de 279 900 dollars au titre des autres objets de dépense correspond au niveau moins élevé des ressources nécessaires au titre de services consultatifs en raison de l'achèvement des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous ses aspects.
- 4.32 Le montant de 482 100 dollars au titre des fonds extrabudgétaires servira à financer les réunions régionales sur la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité, ainsi que les mesures de transparence et de confiance dans le domaine de la sécurité, et à promouvoir la paix et la sécurité régionales. La diminution est imputable au caractère limité des fonds versés par un donateur au sous-programme pendant l'exercice biennal 2008-2009.

Sous-programme 3 Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 475 400 dollars

- 4.33 Ce sous-programme, dont la responsabilité incombe au Service des armes classiques, sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 3 du programme 3 du Cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 4.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir un renforcement de la confiance entre les États Membres dans le domaine des armes classiques, et agir face à l'accumulation déstabilisatrice et excessive d'armes légères et de petit calibre, à leur trafic et à leur fabrication

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Renforcement de l'action internationale visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite d'armes légères

a) Augmentation du nombre d'initiatives prises aux niveaux mondial, régional et national pour appliquer le Programme d'action relatif aux armes légères

Mesure des résultats

2006-2007 : 580 initiatives

2008-2009 (estimation) : 590 initiatives

2010-2011 (objectif) : 590 initiatives

b) Participation soutenue des États Membres aux instruments des Nations Unies relatifs aux mesures de confiance concernant les questions militaires et de sécurité, et nouvel élargissement de la portée de ces instruments

b) i) Nombre d'États inscrits au Registre des armes classiques de l'ONU

Mesure des résultats

2006-2007 : 113 États

2008-2009 (estimation) : 115 États

2010-2011 (objectif) : 120 États

ii) Nombre d'États fournissant des renseignements supplémentaires sur les achats provenant de la production nationale, les stocks militaires et les transferts d'armes légères, en attendant que les États Membres améliorent encore le Registre

Mesure des résultats

2006-2007 : 42 États

2008-2009 (estimation) : 50 États

2010-2011 (objectif) : 55 États

iii) Nombre d'États participant au Système des Nations Unies pour l'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires

	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : 80 États
	2008-2009 (estimation) : 85 États
	2010-2011 (objectif) : 85 États
c) Maintien, sans fléchissement, de la coopération et de l'assistance internationales visant à promouvoir des mesures de confiance concrètes dans le domaine des armes classiques	c) Nombre d'initiatives prises aux niveaux mondial, régional et national pour mettre en place des mesures de confiance dans le domaine des armes classiques
	<i>Mesure des résultats</i>
	2006-2007 : 3 initiatives
	2008-2009 (estimation) : 4 initiatives
	2010-2011 (objectif) : 5 initiatives

Facteurs externes

- 4.34 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations; c) toutes les données nécessaires sont communiquées en temps voulu; d) il n'y a pas de grave pénurie de ressources extrabudgétaires.

Produits

- 4.35 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Secrétaire général sur la maîtrise des armements classiques aux niveaux régional et sous-régional (2); rapports du Secrétaire général sur l'information objective concernant les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (2); rapports du Secrétaire général sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies (2); rapports de synthèse du Secrétaire général sur l'assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (2); rapport de synthèse du Secrétaire général sur la consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement; rapport du Secrétaire général sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration de l'Instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires; rapports du Secrétaire général sur la relation entre le désarmement et le développement (2);
 - ii) Commission du désarmement : services fonctionnels pour les réunions du groupe de travail (30);
 - iii) Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui doit se tenir en 2010 :

- a. Service fonctionnels pour les séances de la Réunion biennale (10);
- b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de la Réunion biennale;
- iv) Conseil de sécurité : documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Secrétaire général sur les armes légères (2);
- v) Groupes spéciaux d'experts : réunions du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les principales difficultés et possibilités que présente la mise en œuvre de dispositions relatives à des questions et problématiques particulières, notamment en matière de coopération et d'assistance internationales, prévues en 2011 :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (10);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les réunions ouvertes à tous tenues par les experts gouvernementaux; documents de travail (5);
- vi) Groupes spéciaux d'experts : réunions du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration de l'Instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires prévues en 2010 :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe (30);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de travail (10);
- vii) Groupes spéciaux d'experts : réunions du Groupe d'experts gouvernementaux chargé de poursuivre l'étude des mesures à prendre dans le cadre des Nations Unies à l'égard du commerce international des armes classiques prévues en 2011 :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe (40);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport final; documents de travail (10);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publication en série : brochure sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies;
 - ii) Publications ponctuelles : brochure sur le commerce des armes; brochure sur l'Instrument normalisé pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires; brochure sur le Système d'appui à la mise en œuvre du Programme d'action; divers documents sur les armes légères; publication destinée à encourager l'application de l'Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites; directives concernant la communication d'informations au Registre des armes classiques;
 - iii) Promotion d'instruments juridiques : collecte et diffusion d'informations sur les mesures de confiance applicables dans le domaine des armes classiques et sur les législations nationales relatives au transfert d'armes, de matériel militaire et de produits et techniques à double usage; collecte et diffusion d'informations fournies par les États à propos de la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international relatifs aux armes légères; réunion officielle de délégations concernant le Registre des armes classiques, tenue au Siège de l'Organisation pendant la session de la Première Commission; élaboration, en liaison avec l'Organisation internationale de police criminelle, d'actions visant à promouvoir l'Instrument international relatif aux armes légères et à en soutenir l'application; réunions du Groupe directeur de haut niveau sur le désarmement et le développement; réunions d'autres équipes spéciales et groupes de travail interinstitutions

- s'occupant du maintien de la paix et de la sécurité internationales; réunions du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères;
- iv) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations du Secrétaire général sur des questions liées aux armes classiques;
 - v) Communiqués de presse, conférences de presse : communiqués de presse sur les questions relatives aux armes classiques;
 - vi) Séminaires destinés aux utilisateurs extérieurs : ateliers et colloques sur les questions relatives aux armes classiques, y compris les armes légères, et sur la relation entre le désarmement et le développement;
 - vii) Ressources audiovisuelles : supports utilisés dans le cadre de la stratégie de sensibilisation (affiches, expositions, etc.);
 - viii) Supports techniques : mise au point de la base de données sur les pratiques nationales en matière de marquage des armes légères; mise en œuvre du projet de communication en ligne de rapports par les États Membres au Registre des armes classiques de l'ONU; mise en ligne de ces informations et d'autres documents de l'ONU pertinents sur la page Web du Service des armes classiques; actualisation et entretien de la base de données du Registre des armes classiques; actualisation et entretien de la base de données sur l'Instrument normalisé des Nations Unies pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires; actualisation et entretien de la base de données sur le Système d'appui à la mise en œuvre du Programme d'action; actualisation et entretien de la base de données sur les mesures de confiance dans le domaine des armes classiques;
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services fournis à la demande des gouvernements, y compris missions d'inspection aux fins du contrôle de l'exécution des projets de désarmement en cours et de l'évaluation des projets supplémentaires proposés par les États Membres (6 missions);
 - ii) Formation : soutien aux États Membres dans l'application de l'Instrument international relatif aux armes légères.

Tableau 4.16

Ressources nécessaires : sous programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	2 956,2	2 956,2	10	10
Autres objets de dépense	1 300,6	519,2	–	–
Total partiel	4 256,8	3 475,4	10	10
Fonds extrabudgétaires	938,1	777,0	–	–
Total	5 194,9	4 252,4	10	10

- 4.36 Le montant de 3 475 400 dollars, qui reflète une diminution de 781 400 dollars, permettrait de continuer à financer 10 postes, dont 7 d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 3 d'agent des services généraux, et de couvrir d'autres objets de dépense connexes. La diminution de 781 400 dollars des crédits demandés au titre des autres objets de dépense s'explique par des besoins moins importants pour les autres dépenses de personnel et pour les consultants et experts, en raison de l'achèvement des travaux des groupes d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la possibilité de négocier un traité sur le commerce des armes et la question des stocks de munitions classiques en surplus et du fait que la durée des réunions de groupes d'experts a été raccourcie d'une semaine.
- 4.37 Le montant de 777 000 dollars prévu au titre des fonds extrabudgétaires servira à financer des activités de promotion de la coopération et de l'assistance internationales pour la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international relatifs aux armes légères; à promouvoir et appuyer des mesures concrètes de désarmement, notamment des programmes de collecte d'armes et de réduction de la violence armée; à promouvoir et appuyer les mesures de confiance pratiques dans le domaine des armes classiques; à promouvoir et appuyer l'Instrument normalisé des Nations Unies pour l'établissement des rapports sur les dépenses militaires; et à promouvoir et appuyer la participation au Registre des armes classiques de l'ONU. La diminution prévue au titre des fonds extrabudgétaires s'explique par la cessation des activités du Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation de la paix par des mesures concrètes de désarmement au cours de l'exercice 2010-2011.

Sous-programme 4 Information et sensibilisation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 987 100 dollars

- 4.38 Ce sous-programme, dont la responsabilité incombe au Service de l'information et de la sensibilisation, sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 4 du programme 3 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 4.17

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Communiquer aux États Membres et au public des informations objectives, impartiales et actuelles sur les activités de désarmement

Réalisations escomptées

a) Utilisation accrue de l'information publiée par le Bureau des affaires de désarmement et amélioration de l'accès à cette information

Indicateurs de succès

a) i) Consignation des opinions exprimées par les utilisateurs finals sur l'utilité et la pertinence de l'information publiée

Mesure des résultats

2006-2007 : 42 réponses à l'enquête menée auprès des utilisateurs de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement*

2008-2009 (estimation) : 45 réponses à l'enquête menée auprès des utilisateurs de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement*

2010-2011 (objectif) : 48 réponses à l'enquête menée auprès des utilisateurs de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement*

ii) Nombre et durée moyenne des consultations du site Web du Bureau des affaires de désarmement

Mesure des résultats

2006-2007 : moyenne de 1 420 consultations par jour

2008-2009 (estimation) : moyenne de 1 500 consultations par jour

2010-2011 (objectif) : moyenne de 1 550 consultations par jour

Mesure des résultats

2006-2007 : durée moyenne de la consultation : 2,4 minutes

2008-2009 (estimation) : durée moyenne de la consultation : 3 minutes

2010-2011 (objectif) : durée moyenne de la consultation : 3,5 minutes

iii) Accroissement du nombre d'heures de participation aux séances d'information sur le désarmement

Mesure des résultats

2006-2007 : 900 heures de participation par an

2008-2009 (estimation) : 1 000 heures de participation par an

2010-2011 (objectif) : 1 000 heures de participation par an

b) États mieux préparés à entreprendre des délibérations et négociations multilatérales dans le domaine du désarmement

b) i) Augmentation du volume d'informations précises et objectives concernant différents aspects du désarmement communiquées aux États Membres par des moyens électroniques

Mesure des résultats

2006-2007 : 47 communications par an fournies à des États Membres par voie électronique

2008-2009 (estimation) : 45 communications par an fournies à des États Membres par voie électronique

2010-2011 (objectif) : 45 communications par an fournies à des États Membres par voie électronique

ii) Augmentation du nombre d'États Membres ayant répondu aux notes du Bureau des affaires de désarmement les invitant à communiquer leurs vues sur les problèmes signalés dans les résolutions de l'Assemblée générale ou sur les informations qui y sont demandées

Mesure des résultats

2006-2007 : réponses reçues de 146 États Membres

2008-2009 (estimation): réponses reçues de 150 États Membres

2010-2011 (objectif) : réponses reçues de 155 États Membres

c) Application des recommandations formulées dans l'étude effectuée en 2002 par l'ONU sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération

c) Nombre d'activités menées à l'échelon national, régional et mondial pour donner suite aux recommandations formulées dans l'étude de l'ONU

Mesure des résultats

2006-2007 : 65 activités

2008-2009 (estimation) : 70 activités

2010-2011 (objectif) : 100 activités

Facteurs externes

4.39 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et obtenir les résultats escomptés à condition que : a) le climat politique soit propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres soient disposés à appliquer les recommandations; c) l'opinion publique soit favorable à l'application des nouvelles normes.

Produits

4.40 Les produits de l'exercice biennal 2010-2011 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :

a. Services fonctionnels pour les réunions (2);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : notes du Secrétaire général sur l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (2); rapports du Secrétaire général sur les vues et observations relatives aux progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale (2); rapports du Secrétaire général sur le respect des normes relatives à l'environnement dans le cadre des accords de désarmement et de maîtrise des armements (2); rapports du Secrétaire général sur la promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération (2); rapport du Secrétaire général sur la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine; rapports du Secrétaire général sur le Conseil consultatif pour les questions de désarmement (2); rapport du Secrétaire général sur le

Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement; rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération;

- ii) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Conseil consultatif (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents d'avant-session (16), de session (8) et d'après-session (4);
- iii) Groupes spéciaux d'experts : réunions du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale prévues en 2010;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (15);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents d'avant-session (15), de session (10) et d'après-session (4);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : résolutions et décisions ayant trait au désarmement adoptées par l'Assemblée générale (2); bulletin sur la vie des organisations non gouvernementales (2); rapports spéciaux (4); *Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* (2); série d'études sur les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale;
 - ii) Publications ponctuelles : publications événementielles (pamphlets, brochures, kits publicitaires, guides, affiches) (4);
 - iii) Expositions, visites guidées et conférences : séances d'information pour les visiteurs et groupes; organisation de stages par le Bureau et accueil des stagiaires;
 - iv) Manifestations spéciales : réunions du Groupe consultatif sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2); activités de désarmement menées par le Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général; application des recommandations de l'étude menée en 2002 par l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération; réunions de l'équipe spéciale interorganisations pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2); organisation matérielle et technique de la participation des organisations non gouvernementales aux conférences sur le désarmement multilatéral ainsi qu'aux manifestations spéciales;
 - v) Supports techniques : version en ligne de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* (4); bulletin d'informations en ligne trimestriel *UNODA Update* (8); tenue à jour et perfectionnement du site du Bureau des affaires de désarmement (<http://www.un.org/disarmament>); gestion et actualisation du site de ressources consultables en ligne pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération; gestion de la base de données sur les accords conclus en matière de désarmement et de réglementation des armes; gestion de la bibliothèque de références sur le désarmement et actualisation de la base de données de bibliothèque électronique; affichage de tous les autres documents publiés par le Bureau des affaires de désarmement; entretien, maintenance et perfectionnement continu des infrastructures télématiques utilisées par le Bureau; mise à jour des présentations PowerPoint

consacrées au désarmement; mise en ligne des résolutions et décisions de l'Assemblée générale;

- vi) Promotion d'instruments juridiques : bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations;
- vii) Séminaires destinés à des utilisateurs extérieurs : colloques et tables rondes sur les questions de désarmement (4), notamment sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération.

Tableau 4.18

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actualisation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	2 166,5	2 166,5	8	8
Autres objets de dépense	518,9	820,6	–	–
Total partiel	2 685,4	2 987,1	8	8
Fonds extrabudgétaires	98,5	93,6	–	–
Total	2 783,9	3 080,7	8	8

- 4.41 Le montant de 2 987 100 dollars demandé, soit une augmentation de 301 700 dollars, permettrait de continuer à financer huit postes, dont cinq de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et trois de la catégorie des agents des services généraux, ainsi que les autres objets de dépense relatifs aux autres frais de personnel, aux consultants et aux groupes d'experts. L'augmentation de 301 700 dollars des crédits demandés au titre des autres objets de dépense s'explique par la tenue de réunions du Conseil consultatif pour les questions de désarmement et du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale.
- 4.42 Le montant de 93 600 dollars demandé au titre des ressources extrabudgétaires servirait à financer les services de consultants pour les sections du site Web du « cyberschoolbus » de l'ONU consacrées au désarmement et à la non-prolifération, et pour l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement*.

Sous-programme 5

Désarmement régional

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 895 700 dollars

- 4.43 La responsabilité de l'exécution du sous-programme incombe au Service du désarmement régional, qui comprend le Groupe des activités régionales (à New York), le Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, le Centre régional pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et le Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 5 du programme 3 du cadre stratégique pour la période 2010-2011.

Tableau 4.19

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir et renforcer les efforts internationaux en faveur du désarmement mondial et de la paix et de la sécurité internationales en appuyant et encourageant les mesures et initiatives régionales de désarmement fondées sur des démarches librement arrêtées par les États de la région et compte tenu des intérêts légitimes des États en matière d'autodéfense et des particularités de chaque région

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Possibilités accrues de coopération, de coordination et de collaboration à l'échelle régionale entre les États et les organisations régionales et sous-régionales sur les questions liées au désarmement, à la non-prolifération sous tous ses aspects et à la paix et la sécurité régionales et internationales

a) Nombre d'activités menées aux échelons national, sous-régional et régional : consultations régionales, colloques régionaux, ateliers et activités de formation sur le renforcement des capacités, publications, activités de mobilisation et de sensibilisation en matière d'adhésion universelle aux traités et d'application intégrale des résolutions

Mesure des résultats

2006-2007 : 130 activités

2008-2009 (estimation) : 135 activités

2010-2011 (objectif) : 130 activités

b) Plus grande coopération entre le Bureau des affaires de désarmement et les entités nationales, régionales et sous-régionales de chaque région et sous-région, dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la paix et la sécurité régionales et internationales

b) i) Nombre d'entités nationales, régionales et sous-régionales participant aux manifestations organisées par le Service du désarmement régional

Mesure des résultats

2006-2007 : 249 entités

2008-2009 (estimation) : 249 entités

2010-2011 (objectif) : 267 entités

ii) Nombre de mesures de collaboration mises en place par les entités régionales, sous-régionales et nationales

Mesure des résultats

2006-2007 : 64 mesures

2008-2009 (estimation) : 70 mesures

2010-2011 (objectif) : 64 mesures

c) Capacité accrue des entités nationales, régionales et sous-régionales d'appliquer des mesures en faveur du désarmement, de la non-prolifération sous tous ses aspects et de la paix et la sécurité régionales et internationales

c) Nombre d'initiatives prises par des entités nationales, régionales et sous-régionales pour appliquer de telles mesures

Mesure des résultats

2006-2007: aucune initiative

2008-2009 (estimation) : 55 initiatives

2010-2011 (objectif) : 53 initiatives

Facteurs extérieurs

- 4.44 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) il n'y a pas de déficit important dans les ressources extrabudgétaires; c) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations; d) les organisations régionales apportent leur coopération.

Produits

- 4.45 Au cours de la période biennale 2010-2011, les produits suivants seront fournis :
- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Secrétaire général sur : les mesures de confiance dans le contexte régional et sous-régional (2); le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région de la Méditerranée (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); et le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (2);
 - ii) Comité spécial de l'océan Indien : services fonctionnels pour les réunions (3);
 - iii) Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale : service des réunions (4); appui fonctionnel aux conférences, séminaires, ateliers et réunions d'experts (fonds extrabudgétaires);
 - b) Autres activités de fond (fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *African Disarmament Digest* (publication en ligne) (4); *Bulletin africain de la paix* (2); *Perspectives régionales : Centre régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes* (6);
 - ii) Publications ponctuelles : rapports sur les conférences spéciales publiés par les centres régionaux pour l'Afrique et pour l'Amérique latine et les Caraïbes; brochure sur les activités du Centre régional pour l'Afrique; brochure sur les activités du Centre régional pour l'Asie et le Pacifique (2); brochure sur les activités du Centre régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2); manuel de formation pour les parlementaires, les forces armées et les forces de sécurité;
 - iii) Moyens techniques : gestion de la bibliothèque et du site Web du Centre régional pour l'Afrique; gestion et actualisation du Registre des armes légères pour l'Afrique dans le cadre du projet de Régime de transparence et de surveillance des armes légères en Afrique; gestion et actualisation du site Web et des bases de données du Centre régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes;
 - iv) Promotion des instruments juridiques : adaptation du Code de conduite pour les forces armées et de sécurité en Afrique aux particularismes sous-régionaux, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine; consultations ou réunions avec des organisations régionales et sous-régionales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en

Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie occidentale (20); réunions et consultations en vue de l'entrée en vigueur et de l'application du Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (Traité de Pelindaba); bilans politiques, études, recueils, documents de référence, exposés, éléments de discussion et déclarations à l'intention du Secrétaire général; rapports sur les conférences, séminaires, ateliers et réunions d'experts du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale; atelier sur la promotion de l'universalité des conventions et traités en matière de désarmement (2); activités d'information et de sensibilisation à la Convention sur l'interdiction des mines et à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques et aux protocoles y relatifs;

- v) Séminaires à l'intention d'usagers extérieurs : réunions sur le désarmement dans la région Asie-Pacifique (6); activités sous-régionales de suivi des séminaires régionaux de sensibilisation à l'application des résolutions 1540 (2004) et 1673 (2006) du Conseil de sécurité (6); ateliers sous-régionaux sur les suites données à la Conférence des Nations Unies de 2006 chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'application du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (6); ateliers sur l'adoption d'un mécanisme concernant les armes légères ayant force obligatoire en Afrique centrale (2); stages de formation pour les commissions parlementaires chargées des questions de défense en Afrique; programmes de formation sur le contrôle des armes légères pour l'Afrique australe (2); ateliers et séminaires sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (Centre régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Centre régional pour l'Asie et le Pacifique) (6); ateliers et séminaires sur le rôle des femmes dans le désarmement, la paix et la sécurité; ateliers, séminaires et stages de formation sur diverses questions de désarmement dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (4);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires): projets opérationnels : collecte et destruction d'armes (à la demande d'États Membres des régions d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes).

Tableau 4.20

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	3 288,0	3 858,4	13	17
Autres objets de dépense	596,2	1 037,3	–	–
Total partiel	3 884,2	4 895,7	13	17
Fonds extrabudgétaires	4 018,0	4 011,3	–	–
Total	7 902,2	8 907,0	13	17

- 4.46 Le montant de 4 895 700 dollars, qui représente une augmentation de 1 011 500 dollars, permettra de financer 17 postes, dont 10 de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 7 postes d'agent des services généraux, ainsi que d'autres objets de dépense (autres

dépenses de personnel, consultants et experts, voyages). L'augmentation des ressources affectées aux postes (570 400 dollars) correspond à la création de quatre postes : deux de spécialiste des questions politiques (P-3) et deux d'assistant administratif (agent local des services généraux). Cette proposition est conforme aux résolutions 63/74 et 63/77, par lesquelles l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de prévoir dans le budget ordinaire, à compter de l'exercice biennal 2010-2011, des ressources suffisantes pour que le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes et le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique puissent assurer de manière durable l'exécution de leurs principales activités et opérations. L'augmentation des ressources prévues pour les objets de dépense autres que les postes (441 100 dollars) s'explique par une augmentation du montant prévu au titre des autres dépenses de personnel et des consultants et experts pour les réunions du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale et par l'inclusion des dépenses afférentes aux activités opérationnelles du Centre régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et du Centre régional pour l'Asie et le Pacifique. Les principales activités et opérations du Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique sont financées par le budget ordinaire.

- 4.47 Les ressources extrabudgétaires d'un montant de 4 011 300 dollars serviront à financer : a) les conférences, séminaires et réunions des trois centres régionaux; b) divers projets portant sur le renforcement des capacités, la consolidation de la paix, la réforme de la sécurité et l'appui technique; c) l'appui aux activités du Comité consultatif permanent; d) les dépenses opérationnelles des trois centres régionaux; et e) la promotion des accords existants de désarmement et de non-prolifération.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 289 600 dollars

- 4.48 Le Service administratif fournit au Bureau des affaires de désarmement des services d'appui touchant à l'administration du personnel, aux questions budgétaires et financières, à la planification des ressources et à l'utilisation des services communs; il apporte également un appui administratif aux organes directeurs et aux réunions d'autres organes, en tant que de besoin.

Tableau 4.21

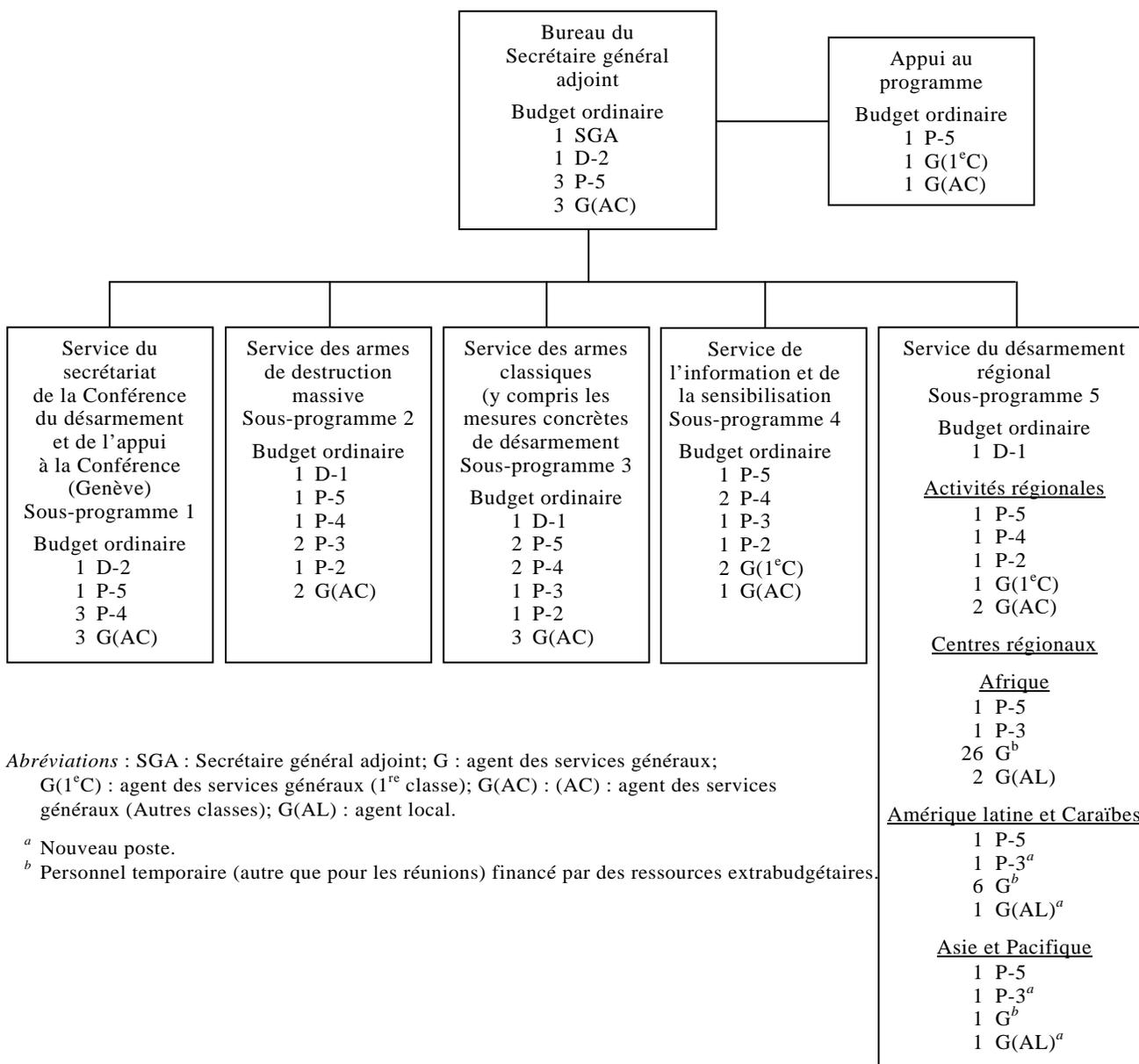
Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2008-2009	2010-2011 (avant actuali- sation des coûts)	2008-2009	2010-2011
Budget ordinaire				
Postes	750,4	750,4	3	3
Autres objets de dépense	511,0	539,2	–	–
Total partiel	1 261,4	1 289,6	3	3
Fonds extrabudgétaires	507,6	507,6	–	–
Total	1 769,0	1 797,2	3	3

- 4.49 Le montant de 1 289 600 dollars, qui représente une augmentation de 28 200 dollars, correspond au maintien de trois postes, dont un de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et deux d'agent des services généraux, et aux autres objets de dépense. L'augmentation des montants prévus au titre des autres objets de dépense (28 200 dollars), résultant principalement de la contribution aux services centraux de traitement des données fournis par le Bureau des technologies de l'information et des communications, est partiellement compensée par la diminution des crédits demandés au titre du mobilier et de l'équipement.
- 4.50 Les ressources extrabudgétaires d'un montant de 507 600 dollars couvriront le personnel temporaire (autre que pour les réunions) qui aidera à la gestion des différents fonds d'affectation spéciale du Bureau des affaires de désarmement.

Département des affaires de désarmement

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice 2010-2011



Abréviations : SGA : Secrétaire général adjoint; G : agent des services généraux;
G(1°C) : agent des services généraux (1^{re} classe); G(AC) : (AC) : agent des services généraux (Autres classes); G(AL) : agent local.

^a Nouveau poste.

^b Personnel temporaire (autre que pour les réunions) financé par des ressources extrabudgétaires.

Annexe

Produits de l'exercice 2008-2009 non reconduits en 2010-2011

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Armes de destruction massive			
4.30 a) iv) b	Deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : documents officiels	20	Fin du mandat
4.30 a) iv) b	Deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : documents de travail	20	Fin du mandat
4.30 a) iv) a	Deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : service des réunions	28	Fin du mandat
4.30 a) iv) b	Deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010 : rapport du Comité	1	Fin du mandat
Total partiel		69	
Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)			
4.35. a) v) a	Groupe spécial d'experts gouvernementaux chargé d'étudier la faisabilité, l'étendue et les projets de paramètres d'un instrument juridique contraignant établissant des critères internationaux pour l'importation, l'exportation et le transfert des armes classiques (2008) : service des réunions	30	Projet achevé
4.35. a) v) b	Groupe spécial d'experts gouvernementaux chargé d'étudier la faisabilité, l'étendue et les projets de paramètres d'un instrument juridique contraignant établissant des critères internationaux pour l'importation, l'exportation et le transfert des armes classiques (2008) : documents de travail	10	Projet achevé
4.35. a) vi) a	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des munitions : service des réunions	30	Projet achevé

<i>A/62/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
4.35 a) v) b	Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouveaux moyens de renforcer la coopération sur la question des munitions : documents de travail	10	Projet achevé
Total partiel		80	
Désarmement régional			
4.45 b) i)	<i>Perspectives régionales</i> , Centre régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	6	Publication isolée
4.45 b) i)	<i>Bulletin africain de la paix</i>	2	Publication isolée
Total partiel		8	
Total		157	